

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0037669

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11679

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL IDRISSI YOUSSEF

Date de naissance : 20/04/1976

Adresse : Rue 142 N° 107 Ain chouch - cassa

Tél. : 0660 250374 Total des frais engagés : 347,5 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/04/2023

Nom et prénom du malade : Salma El IDRISSI Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/04/2023

Signature de l'adhérent(e) : 24 Mei

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 04 23	C		180,-	 Docteur M. MEDICALIS Médecin de Sport Naturopathie Expert assurancier Tel: 0522 21 85 11 / 06 12 06 84 78

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
N°600 LOTS CHAMBA 2 AV AL QUOS AIN CHOCK CASABLANCA GSM 0663 42 37 47 - FIX 0308 27 14	29/04/93	197.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

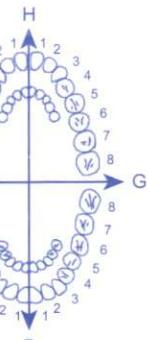
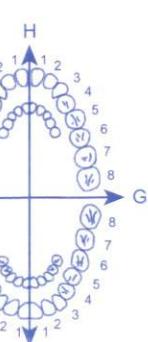
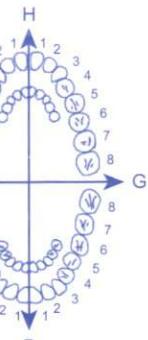
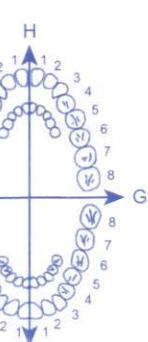
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553		MONTANTS DES SOINS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed AATIK

Doctorat en Médecine

الشافي هو الله

الدكتور محمد عزيز

دكتوراه في الطب



Casablanca, le: 29/04/23

متعلماً الممارسو

· مهارات علم شاملة للصب الراص

العمية - التغذية الرياضية

· الصب الفيزيائي - التوسيع التصوير

· الصب الصناعي

· مهارات علم شاملة المفهوم النصبية

والتعويض القانوني للضرر العسدي

· خبير قضائي ميلف لدور العناصر

· Omnipraticien

· Diplômé en Médecine du sport

· Nutrition - Diététique sportive

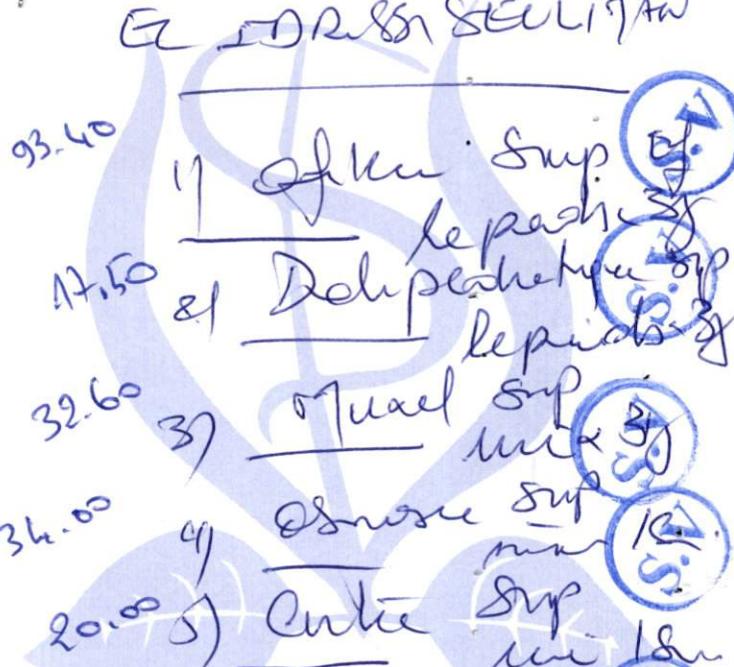
· kinésithérapie Rééducation

· Médecine Naturelle

· Diplômé en Expertise Médicale et Réparation Juridique de Dommage Corporel

· Expert Judiciaire Assermé auprès des Tribunaux

PHARMACIE CHARM CHECHI 2ème
DR RIANI Abdellatif
N°600 LOT 1 HAMRA 2 AVE
AIN CHOCK - CASABLANCA
GSM: 0663 42 37 47 - Fix: 0522 21 85 11



Docteur Mohamed AATIK

Médecin du Sport

National

Expert assur

0522 21 85 11

د الله شارع الخليل الزقة 132 الرقم 6 - عن الشق

0522508403 : 052218511

Hay My Abdellah Bd. Al Khalil Rue 132 N° 20480 - Casablanca - Tél.: 05 22 21 85 11 -

E-mail : aatikmohamed0@gmail.com

PPV: 20DH00

PER: 09/25

LOT: L2950

93,40

Paracétamol

PPV 170H5
PER 12/25
LOT L4090

17,50

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:

32,60